

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
 25 centimes la ligne.

RÉCLAMES
 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont recus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT
 se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :
 à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL, ZÉ, DORDOGNE, LOI ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
 Un an... 16 fr.
 Six mois... 9 fr.
 Trois mois... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :
 Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires ; dans le journal le Courrier du Lot.
 Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).

Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo de Quercy, le Mémorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans le journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 26 Juin 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 24 juin	69 47	98 60
Du 25	69 25	98 60
Du 26	69 30	99 »

BULLETIN

Au lendemain de l'attentat du Bois de Boulogne, les membres du jury international de l'Exposition ont signé une adresse à l'Empereur pour témoigner de leurs sentiments à la fois douloureux et affectueux. C'était une sorte de protestation universelle, faite par les représentants autorisés des principales nations du monde. L'Empereur y a répondu par la lettre suivante, écrite au maréchal Vaillant et que publie le *Moniteur* :

« Palais des Tuileries, le 11 juin 1867.

« Mon cher Maréchal, j'ai reçu, à l'occasion de ce triste événement du 6 juin, une adresse des membres du conseil supérieur du jury international de l'Exposition. J'ai été particulièrement touché de cette manifestation et je viens vous prier, en votre qualité de vice-président de la Commission impériale, de transmettre à ces messieurs mes plus vifs remerciements.

Croyez à ma sincère amitié.

« NAPOLÉON »

Dans sa séance de samedi, le Corps législatif a continué et terminé la discussion du projet de loi sur les crédits supplémentaires de 1866.

Quelle sera l'issue du procès de l'Empereur Maximilien ? Tout le pays s'intéresse à cette question. Tous les jours, on attend avec anxiété le jugement définitif, qui reste toujours à prononcer : une dépêche du Mexique nous apprend que le procès vient d'être ajourné. Quoique de cet ajournement ne doivent directement résulter ni craintes exagérées, ni espoirs chimériques, l'ensemble des précédentes dépêches paraît plus rassurant. (Voir aux dernières nouvelles.)

Les avis de New-York vont jusqu'au 12. C'est Lopez qui aurait décidément trahi Maximilien en

remettant aux juaristes, moyennant mille onces d'or, le fort principal de Queretaro. Escobedo aurait tué lui-même plusieurs prisonniers avant la capitulation. Il était parti le 16 mai pour rejoindre Porfirio Diaz et commencer avec lui le siège de Mexico. Le courage de Maximilien était admiré de tous. Les officiers lui auraient rendu hommage pour son abnégation pendant la durée de la campagne.

Les dernières nouvelles, à la date du 21 juin, nous apprennent que le général Santa-Anna aurait été capturé par les juaristes.

La confirmation des amnisties autrichienne et russe nous arrive en même temps. L'Empereur François-Joseph exonère de toute recherche et poursuite les personnes condamnées pour délits politiques depuis le 13 mars 1848. Les citoyens qui se sont soustraits par l'exil aux poursuites dont ils auraient pu être l'objet, reçoivent l'autorisation de rentrer librement dans leurs foyers.

A Varsovie, l'Empereur Alexandre II, voulant que son voyage laissât une impression favorable dans l'esprit des polonais, a promulgué deux ukases dont on ne peut que louer la pensée généreuse et conciliante. Le premier suspend les confiscations à l'égard des personnes qui ont pris part à la dernière insurrection polonaise; le second prescrit aux autorités de venir en aide aux fonctionnaires du royaume que les changements administratifs ont placés dans une situation précaire.

En Allemagne, l'adhésion des Etats du Sud à la convention douanière a produit une grande satisfaction. La Bavière a obtenu que le Parlement spécial fût convoqué séparément. C'est du formalisme. L'Union commerciale est faite; elle n'est qu'un prélude à l'union politique.

Le *Times* publie la dépêche suivante, datée de Birmingham, jeudi soir : « L'émeute a cessé. L'ordre est rétabli. On ne prévoit pas de nouveaux désordres; cependant la police et la troupe continuent d'être consignées. L'auditoire de Murphy est de moins en moins nombreux. »

Les lettres de Rome annoncent que le Pape a tenu aujourd'hui, 26 juin, un nouveau consistoire semi-public où il a prononcé une allocution. 570 évêques sont déjà arrivés dans la ville éternelle. On en attend 25 des Etats-Unis. Men-

tionnons une note du journal *l'Italie* qui paraît craindre qu'un mouvement garibaldien n'éclate dans le pays pontifical au moment des fêtes du centenaire. La feuille semi-officielle a soin d'ajouter que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel fera respecter la convention du 15 septembre.

Les nouvelles d'Orient ne cessent pas d'être contradictoires. Une dépêche affirme que Fuad Pacha aurait repoussé les propositions formulées dans la Note collective des puissances, par ce motif qu'Omer Pacha avait promis la pacification prochaine de l'île de Candie. Or, un autre télégramme, également de Constantinople, dit que, dans sa réponse à la Note des puissances, la Porte se déclare prête à traiter, dans un esprit de générosité, la question Crétoise, à la condition que les volontaires hellènes quitteront préalablement l'île. « L'esprit de générosité » exclut ces conditions.

Espérons que cette question Crétoise trouvera une solution dans le voyage du Sultan. Sa Hauteesse est partie le 21, avec sa suite. Fuad Pacha et M. Bourée l'accompagnent. Sa Hauteesse amène une nombreuse escorte de gardes-nobles. Elle sera le 26 à Naples et le 28 à Toulon.

Les avis de Candie portent que la pléiade d'Asthi et les fortes positions qui l'environnent sont toujours disputées par les Turcs et les Chrétiens. Plusieurs combats ont eu lieu. Les communications entre Aéraclion et le corps d'armée d'Omer sont interrompues par les insurgés.

A Madrid, comme à Paris, l'attention du public est portée sur le budget. Dans le sénat espagnol, la minorité de la commission s'oppose au fermage du sel et du tabac. Elle réclame la suspension de l'émission des billets hypothécaires. Toutefois, elle affecte un crédit de neuf millions aux intérêts de l'emprunt Fould.

La chambre des députés d'Italie a rejeté une proposition tendant à établir un impôt sur la rente.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Londres, 24 juin.

M. Disraëli a prononcé un discours au banquet

En contemplant ces espèces élevées, immenses, tranquilles, si différents du reste de la terre, en voyant ces neiges étincelantes se mêler aux magnificences du ciel, on croirait découvrir le pays des rêves, la région des merveilles féeriques, inventées par l'imagination enfantine de l'humanité.

Nos promeneurs s'arrêtèrent sur le pont de la Vuachère, prenant plaisir à voir le torrent grossir et écumer parmi les rochers. La fonte de neige commençait, et les torrents, qui, tout le reste de l'année, traînent au fond de leurs escarpements un mince filet d'eau, s'enflent alors subitement, deviennent impétueux et ravagent souvent leurs bords. Ensuite, Albert et ses compagnes, continuant leur route, montèrent, s'élevant de plus en plus sur le mont arrondi, au milieu des primevères et des pâquerettes qui de toutes parts souriaient, ébahies, au soleil renaissant. Parvenus au sommet, de l'autre côté d'une prairie entourée d'admirables perspectives, ils entrèrent dans les bois de Rovérea.

Ces bois s'étendent du nord au sud-ouest sur les bords d'un torrent dont ils tapissent les gorges profondes. On y a ménagé des allées, des points de vue, des bancs pour les promeneurs. Mais dans la plus grande partie, la terre échappe au pouvoir de l'homme se dérobe sous les pas et se fait belle, en dehors du moule humain, à sa manière magnifique et sauvage.

Albert, Pauline et mademoiselle Dubois s'assirent à l'entrée sur une éminence d'où l'on voit du lac et des Alpes un aspect nouveau et le joli village de Belmont étage sur la colline. Mais, quoique fatigués un peu, les deux amants ne pouvaient tenir en place. On entendit partant dans l'air et dans la terre le

qui a eu lieu samedi à Trinity-house. Le ministre dit que le maintien de la paix était le but de la politique étrangère du cabinet et que le maintien de la paix de l'Angleterre était le but de sa politique intérieure.

Le *Morning Post* dit que le gouvernement proposera d'accorder un représentant de plus à Liverpool, Manchester et Birmingham. Leeds, Scheffeld, Bristol, les trois autres villes comprises dans l'amendement Laing, continueraient d'avoir deux représentants seulement.

LE BUDGET

Les dépenses prévisionnelles inscrites au budget ordinaire de 1868 se totalisent par 1,548,800,601 francs. Les crédits votés pour 1867 étaient de 1,523,168,181 francs. Il y a donc pour 1868 un accroissement de dépenses de 25,622,440 francs. Cette augmentation se répartit ainsi sur les divers services des ministères :

4,630,730 fr.	pour l'Intérieur.
1,368,441	pour la Guerre.
3,000,000	pour la Marine.
2,032,700	pour l'Instruction publique.
295,580	pour l'Agriculture, Commerce et Travaux publics.

Le surcroît affecté au budget de la guerre provient en partie du retour de l'année bissextile (1868). Une seule journée de solde de l'armée française coûte à l'Etat 482,537 francs.

Quant aux accroissements d'allocation portés au budget de l'Instruction publique, ils sont motivés en grande partie par l'Instruction primaire.

Le ministère de l'Agriculture a un supplément de 1,793,800 francs. Il s'applique surtout aux ponts et chaussées.

Voici du reste les crédits portés, pour le prochain exercice, au compte des divers ministères :

Ministère d'Etat	3,042,400 fr.
Minist. de la J. et des C.	33,185,835
Justice	48,374,386
Cultes	42,933,200
Ministère des affaires étrangères	57,997,815
Ministère de l'Intérieur	48,436,354
Ministère des Finances	348,431,238
Ministère de la Guerre	14,702,000
Gouvernement de l'Algérie	148,051,482
Ministère de la Marine et des Colonies	21,950,821
Ministère de l'Instruction publique	71,855,803
Ministère de l'Agriculture, Commerce et Travaux publics	12,079,100
Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts	

fourmillement sourd des plantes qui poussaient, de l'herbe qui verdoyait, des larves qui éclosaient, du bourgeon qui s'ouvrait. On respirait ce parfum sans nom, le plus enivrant de la terre, qui est l'haleine d'avril. De toutes parts tout se gonflait, se tendait et cherchait à briser son enveloppe, et leurs cœurs palpitants, gonflés aussi, battaient à briser leur poitrine. Pauline descendit en courant par le sentier. Albert la suivit. Tous deux, s'arrêtant sur le rocher qui surplombe le ravin, eurent une vue à donner le vertige. Au-dessous d'eux s'élevaient de l'abîme de grands pins au tronc rougeâtre, au feuillage mince, dont la cime n'atteignait pas à la hauteur du rocher; au fond, à travers les rameaux rougissants des hêtres, un immense fouillis végétal plein de longues mousses et de petites fleurs. De tout cela s'exhalait comme une respiration douce et tranquille. A droite, au loin dans la profondeur, on entendait, mais sans rien voir, des coups de haches et des voix humaines; sous le ciel, au point culminant des hauteurs, entre les bois, apparaissait, loin, au milieu d'un champs, une maison blanche. Albert chercha la main de Pauline; mais elle s'échappa, folâtre, et passant près d'une petite tour crénelée, construction de fantaisie, élevée à cet endroit, elle descendit en s'accrochant aux arbres, espérant parvenir ainsi jusqu'au fond du ravin.

Mais à mesure qu'on descend, le terrain devient de plus en plus abrupt et finit par être impraticable. Albert inquiet suivait sa fiancée en cherchant à l'arrêter; mais enivré par sa jeunesse et par celle de la nature, elle se plaisait à lui échapper au moment où il allait l'atteindre, en se jetant à droite ou à gauche derrière quelque hêtre. Cependant elle fut bientôt

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 25 juin 1867.

UNE

VIEILLE FILLE

PAR LÉO

Ils partaient en effet le lendemain, vers deux heures de l'après-midi et gagnaient par Bethusy le chemin qui traverse le ravin de la Vuachère, dans la petite vallée d'Angrogne, et grimpe les hauteurs entre Vennes et Chailly. Le ciel était magnifique, le soleil chaud; une pluie douce avait le matin même arrosé la terre, et de chaque côté de la route, sur l'herbe, la rosée brillait. Pauline, charmée de cette promenade improvisée, marchait d'un pas lesté en relevant sa robe, — car il faisait un peu de boue; — son châle, tombait, découvrant ses épaules, et les rubans de sa capote bleue flottaient au vent. Albert, lui aussi, paraissait joyeux, et ses yeux, qui brillaient sous son feutre brun; complétaient les mouchetures que faisait la terre humide aux bas blancs de Pauline, qui tantôt prenait, tantôt abandonnait son bras.

La reproduction est interdite.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le *Constitutionnel* sous la signature de M. Louis Chauveau :

« Le Corps législatif a fixé, dans la séance d'hier, vendredi, l'ordre de ses travaux. Il a, conformément à la proposition de M. le président Schneider qui, en la formulant, s'était rendu l'interprète du sentiment général, retenu pour être discutés dès mercredi prochain les trois projets de loi concernant le budget rectificatif de 1867 et les budgets ordinaire et extraordinaire de 1868. Il a décidé, en conséquence, que l'examen de quatre autres projets relatifs à l'armée, à la presse, aux réunions publiques et au régime commercial en Algérie, serait réuni à une session complémentaire, laquelle s'ouvrira dans les premiers jours de novembre.

M. le ministre d'Etat a exposé, avec cette élévation et cette fermeté de langage qui lui sont habituelles, les appréciations du gouvernement sur cette question importante de l'ordre du jour. Pénétré, comme la chambre, du désir de voir étudier toutes les lois à faire avec le soin et la maturité qu'elles comportent, le gouvernement a reconnu que le temps manquait pour la solution des graves problèmes que soulèvent la réorganisation de l'armée et les modifications à apporter dans la législation de la presse et du droit de réunion. La session actuelle est en effet forcément limitée par la réunion prochaine des Conseils généraux, dans le sein desquels se débattent de graves intérêts départementaux dignes à leur tour de la sollicitude du gouvernement et du pays. C'est là un obstacle matériel devant lequel il faut bien s'incliner. Mais cet ajournement n'entravera en rien la réalisation des promesses du Chef de l'Etat non plus que l'élaboration de la loi fondamentale et organique de l'armée. Cette dernière loi, a dit M. Rouher, elle est acceptée par la nation avec un véritable sentiment de patriotisme; celle-ci, le gouvernement en est convaincu, est décidée à faire à l'intérêt de sa dignité, de sa sécurité et de sa grandeur, tous les sacrifices nécessaires. En ajournant cette discussion importante, le gouvernement témoigne de son respect pour le règlement et l'ordre des travaux de la Chambre. »

MONDE.

An sujet du droit de grève, M. A. de Fontaines présente les considérations suivantes dans le *Monde* :

« Il est probable qu'en ce moment les maîtres couvreurs de Honfleur ont de grands travaux à entreprendre ou plutôt entrepris, car on nous annonce que leurs ouvriers sont en grève. Il paraît que l'administration supérieure aurait envoyé de Caen seize soldats pour parer aux nécessités les plus urgentes de ce qui n'est que justice, car si la loi autorise le farniente des ouvriers, l'Etat doit au moins la couverture aux contribuables. On ne peut pas exiger l'impôt d'une maison sans toiture, lorsque le droit de grève retire aux particuliers les moyens d'abriter leurs meubles et leurs familles. Le *Siècle* ne l'entend pas ainsi. « Passe encore, dit-il, s'il s'agissait de la récolte ou de la boulangerie; mais pour des toitures ! » Le *Siècle* raisonne à faux. Nous sommes en face d'un principe nouveau, le droit de grève. Il est absolu ou il n'est pas un principe. Partant de là, on ne doit pas plus intervenir entre la main

hors d'haleine, et il la saisit dans ses bras; puis, comme elle se détournait encore :

— Ne jouez pas ainsi, lui dit-il, soyez plus tendre, ma Pauline, afin que je sois plus calme. Pourquoi ne pas vous reposer à l'aise dans notre amour? Venez-vous asseoir ici, près de moi, sur le bord de cet abîme; regardons-nous, et dites-moi quelque chose du fond de votre cœur. Je vous aime Pauline. M'aimez-vous bien, vous?

— Ne vous l'ai-je pas dit souvent? répondit-elle. Vous me demandez toujours la même chose, mon Albert!

— Nous serons bien heureux, n'est-ce pas?

— Je l'espère.

— Vous l'espérez seulement? Oh! Pauline! n'êtes-vous pas bien sûre d'être heureuse avec moi?

— Oui, je le crois.

Puis elle ajouta en souriant :

— Mais j'en serai certaine plus tard.

Oh! vous êtes une enfant! vous ne comprenez pas la certitude, vous ne comprenez pas l'amour. Voyez, Pauline, voyez comme tout cela est beau! Ce mont énorme, là, tout en face de nous, qui se hérissé et se dresse, il est plein de nids d'oiseaux, de chants, de petits cris, de feuilles épanouies, et là-bas, sous ces gros rochers, quelque lézard se chauffe au soleil. Au pied coule un torrent: n'entendez-vous pas son bruit? Et de notre côté, voyez comme le terrain se creuse en gorges latérales qui toutes convergent au même bord! Pourquoi cette régularité dans le chaos? Le monde et la vie sont bien beaux, n'est-ce pas? Ah! vous ne savez pas, Pauline, tout ce que j'ai dans le cœur. J'étouffe par

d'œuvre et le capital à un moment qu'à un autre, s'agirait-il de la récolte ou de la façon du pain; ou bien, le droit de grève n'étant qu'une utopie désastreuse, on aura raison toutes les fois que ce sera possible, de réagir contre lui. Quand on veut de la Révolution, il faut en accepter toutes les conséquences et ne pas dire: Tant que la lutte n'atteindra que des industries isolées, des intérêts privés, liberté complète; mais lorsqu'il s'agira de l'intérêt général, l'intervention sera licite. Si l'ouvrier est dans la légalité, lorsqu'il force les habitants de Honfleur à se passer de toiture ou à coucher à la belle étoile, le garçon boulanger qui ne voudra pas cuire, le faucheur qui refusera de couper le blé sont aussi parfaitement dans la légalité: et s'ils ont le droit de coaliser, vous n'avez pas celui de le rendre dérisoire en les remplaçant par des soldats. Est-ce à dire que nous blâmons l'administration d'avoir envoyé du secours aux habitants de Honfleur? Loin de là, nous l'approuvons. »

Pour extrait: A. Layton.

Nouvelles du jour.

Les ministres se sont réunis aujourd'hui en Conseil, au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur. L'Impératrice assistait à cette séance.

Le Corps législatif a continué la discussion de la loi sur les crédits supplémentaires de 1866.

M. Duruy et son fils, secrétaire du cabinet ministériel, partent ce soir pour Lyon. S. Exc. va présider la distribution des prix des classes d'adultes fondées par la Société philanthropique.

Parmi les enfants qui ont fait jeudi dernier leur première communion dans l'église de Rueil, on remarquait la fille de M. Jules Favre. Elle était accompagnée des membres de sa famille.

On disait dans l'après-midi, en Bourse, d'après une dépêche de Vienne, rapportant un télégramme de New-York, que l'Empereur Maximilien s'était embarqué à Tampico, en destination d'Europe.

Un journal annonce, que d'importants travaux de fortifications vont avoir lieu dans les places fortes de la frontière française de l'Est.

Les personnes arrêtées aux abords de l'Opéra, il y a quinze jours, pour avoir crié: *Vive la Pologne!* ont été, sauf une, mises en liberté provisoire et sans caution.

On pense que la chambre des mises en accusation sera saisie vendredi prochain de l'affaire Berezowski. Le magistrat instructeur et M. Raimbeaux, écuyer de l'Empereur, ont dû aller hier au bois de Boulogne pour bien se rendre compte des lieux et de la manière dont l'auteur de la tentative criminelle du 6 juin s'est pris pour exécuter son crime.

Il paraît certain, dit l'*Avenir national*, que la défense de Berezowski sera confiée, soit à M. Grévy, soit à M. Emmanuel Arago.

Dans son audience de vendredi, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Emile de Girardin, contre l'arrêt de la Cour impériale de Paris qui l'avait, le 8 mai dernier, condamné à 5,000 francs d'amende pour un article du journal *La Liberté*, contenant le délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement.

moments! Ce n'est pas assez de vous aimer, de vous rendre heureuse; j'aime tous les hommes, Dieu, la nature entière, et j'aurais besoin de faire des choses sublimes, seulement pour être heureux!

— Vous êtes très-noble et très-bon, Albert, dit Pauline avec émotion.

Il la pressa dans ses bras avec transport. Elle dit en rougissant :

— Allons retrouver Marie.

Ils remonterent jusqu'au banc où ils avaient laissé mademoiselle Dubois, mais elle n'y était plus. Ils l'appelèrent, elle ne répondit pas. Alors ils prirent dans le bois par le chemin qui va rejoindre la route de Savigny; mais après quelques minutes de marche, ils rencontrèrent une vieille femme qui ramassait les fruits tombés du sapin, qu'elle nommait des *pives*, et qu'elle offrit de leur vendre et de porter chez eux, en les appelant monsieur et madame. Pauline riait. Albert plus généreux qu'un riche, acheta les *pives* et ne les accepta pas. Cette femme leur assura que depuis plus d'une demi-heure il n'avait passé personne dans le chemin. Ils retournèrent et longèrent le bois en appelant Marie. Albert devenait inquiet. Pauline se moqua de lui.

— Marie est si étrange, dit-elle; il lui sera passé quelque idée bizarre que nous ne pouvons deviner.

— Bizarre! étrange! Pouvez-vous bien, Pauline, appliquer de pareils termes à votre sœur?

— Mais cet avis de tout le monde.

— Ce ne devrait pas être le vôtre, dit sévèrement Albert.

Et sans faire attention au mécontentement de Pauline, il entra dans le bois en appelant de toutes ses forces

— Une lettre de Rome assure que les pré-lats venus des divers points du monde dans la ville éternelle, apportent à Sa Sainteté Pie IX une offrande d'environ dix millions.

Le Pape s'est chargé spécialement, dit-on, de loger et nourrir 85 évêques des plus pauvres parmi ceux qui viendront à Rome. Ce seront principalement les évêques d'Italie et ceux des missions d'Orient. Le St.-Père leur donne ces quelques secours pour leurs séminaires leurs églises et leurs hospices.

Un citoyen de Genève, M. Revilliod, a fait don à cette ville d'une somme de 100,000 francs à titre de subvention pour la construction d'un musée et d'une bibliothèque.

M. le docteur Trousseau est mort.

L'affaire du testament du duc de Grammont-Caderousse n'est pas encore terminée; le docteur Déclat vient de déférer à la Cour de cassation l'arrêt de la Cour impériale qui a fait prévaloir les droits de la famille.

Un journal de Paris annonce qu'un banquet sera offert à l'Empereur, le 2 juillet, par les exposants de 1867. Il serait présidé par M. Schneider.

Une lettre de Gènes annonce que la santé de Garibaldi est assez compromise pour inspirer de sérieuses inquiétudes.

On écrit de Londres, 21 juin :

Le lord-maire, les shérifs et les sous-shérifs se rendront en grand cérémonial à Paris, le 1er juillet. Des appartements sont retenus pour eux à l'hôtel Mirabeau, rue de la Paix. Les voitures de Gala sont expédiées par la compagnie générale de la navigation.

La *Gazette de Trieste* publie sur le clergé autrichien les données statistiques suivantes: Tout le clergé autrichien se compose de 55,370 personnes dont un patriarche, 4 primats, 11 archevêques, 58 évêques, 24 évêques suffragants, 12,863 curés, 539 professeurs ecclésiastiques. Il y a ensuite 720 couvents d'hommes avec 59 abbés, 45 principaux, 6,754 moines, 645 clercs, 240 novices et 1,917 frères laïcs. Le nombre des couvents féminins est de 298 avec 5,198 religieuses. Les sœurs de charité de St. Vincent-de-Paul possèdent 85 couvents et les sœurs Ursulines 25. La fortune totale du clergé atteint la somme de 185,672,967 florins autrichiens, avec un revenu annuel de 19,639,713 florins.

Pour extrait: A. Layton.

Bulletin Agricole

La moisson est ouverte dans le Midi. Les premiers renseignements ne sont pas très favorables. La gerbe est peu nombreuse, l'épi plus élané que replet; mais le grain a bonne mine. Il faudra voir à la battaison. En remontant vers le centre, on trouve les apparences meilleures qu'au début de juin. La floraison s'accomplit sous une température convenable. Cependant on craint que la fraîcheur insolite des nuits n'ait causé du dommage. Cela ne pourra être apprécié que plus tard. Les cultivateurs demandent de la chaleur. S'il n'en vient pas au solstice d'été, quand viendra-t-elle?...

Cette situation expectante réjaillit sur les marchés et sur les halles. La bourse, qu'on annonçait comme générale et importante ne s'établit pas franchement; elle cède même le pas à la réaction dans plusieurs contrées. Nous retrouvons la moyenne de 23 à 24 fr. (l'hect.) pour l'ensemble du territoire à l'égard du fro-

Une voix répondit du fond du ravin. Albert se trouvait alors sur une autre arête formant un des côtés d'une gorge latérale. Sur un second appel retentit une réponse plus proche. Il descendit quelques pas. Tout à coup, à peu de distance, au-dessus d'un rocher, il vit paraître son amie. Elle montait avec une agilité qui surprit Albert. Il alla au-devant d'elle, curieux de voir le chemin qu'elle avait pu suivre. En l'apercevant, elle s'arrêta et se laissa tomber sur la mousse, haletante.

— D'où venez-vous ainsi? demanda-t-il.

Elle montra du doigt sans répondre. Albert descendit jusqu'au rocher à la hauteur duquel il avait aperçu Marie et jeta un cri d'étonnement. Elle avait dû monter obliquement, non pas du fond du ravin, même mais d'un plan intermédiaire situé à quelque vingt pieds au-dessus du lieu où ils se trouvaient. On comprenait tout de suite comment, en s'accrochant aux herbes, aux pierres et aux arbres, elle avait pu faire la plus grande partie de ce trajet; mais il se terminait par un sentier périlleux qu'en le voyant Albert frémit des pieds à la tête. Ce sentier, couvert par le rocher qui s'avancait par-dessus en voûte oblique, n'avait guère qu'un pied de large et bordait immédiatement le précipice. En dessous croissaient bien quelques faibles tiges, mais trop espacées pour offrir un abri suffisant, et ça et là le terrain s'éboula.

— Vous avez passé là? s'écria-t-il, en revenant près de son amie.

Elle fit de la tête en souriant un signe affirmatif. — Comment se peut-il?... Pourquoi faites-vous de pareilles folies? cria-t-il, le tremblant d'émotion.

ment de bonne qualité et conservation. Presque plus d'arrivages exotiques au Havre et à Marseille. Les achats sont actifs dans ce dernier port depuis quelques jours. On en peut induire que la marchandise ne sera pas d'une abondance extrême d'ici à la dépiquaison dans le pays de forte production fromentale.

Les avis de l'étranger s'améliorent. L'épiage se fait bien en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, ce qui n'empêche pas les cours de garder une fermeté relative. Evidemment dans ces pays de même que chez nous, les réserves sont près d'être épuisées. S'il en était autrement, on se hâterait de profiter des prix actuels, que l'on n'est point sûr de retrouver, lorsque la récolte pendante sera engrangé.

Plus encore que les métayers, les vigneronns se plaignent des variations de la température. Le fait est qu'il doit y avoir, sous l'influence du froid nocturne, pas mal de « coulure » dans les clos bas ou d'exposition septentrionale. On ne verra pas de raisin verts et grenus aux processions de la Fête-Dieu cette année. Un bon moyen serait d'en faire venir de Paris, où le chasselas mûr est aussi commun (chez Chevet et Potel) que dans les cépages en septembre; mais un louis la grappe, c'est trop cher.

Pas de changement dans les cours à l'Entrepôt et à Bercy; plutôt même tendance à regagner le terrain perdu il y a trois mois, lorsque les détenteurs, plus impatients que sages, se pressaient de vendre. Les spiritueux gardent leur position 58.50 à 59 (l'hectol.): les 3/6 meilleure, 87 les Lagnedoc. Assez bon courant d'affaires dans les Charentes.

Le marché aux huiles ne sort pas de la stagnation. On traite pour les petites quantités, aux prix de 92.50 à 93 (les 100 kil.). Graine 23 à 24 (l'hectol.).

Il faut signaler un peu de réaction en baisse sur les sucres. Le brut indigène est offert dans les 56 50 à 57. (les 100 kil.) Raffinés de 126 à 127.

Pour le bétail, et quant au marché central de Paris, la semence a bien commencé et fini d'une manière désavantageuse. La même cause, qui est l'apport exagéré, produit le même résultat, qui est la baisse proportionnelle. Lundi, à Secaux, il y avait 2,299 bœufs et 20,515 moutons, la vente s'est activement pratiquée suivant des prix sortables, notamment pour les fortes espèces. Jeudi à Poissy, on a amené 3,112 bœufs et seulement 13,725 moutons, les bœufs ont subi une réduction de prix, tandis que les moutons ont gardé la bonne situation du marché précédent. A La Chapelle, les 3,725 porcs mis en vente ont trouvé rapidement preneurs au cours moyen de 1.40 (le kilo) C'est simplement 40° par kilo, de plus qu'il y a un an à pareille époque.

Les foires aux laines sont ouvertes en Champagne et dans le Berri. Les premiers cours sont en avantage de 05 à 10° (par kil.) sur 1866. Malheureusement pour le producteur, il y a beaucoup moins de drapées.

On reçoit de satisfaisantes nouvelles de magnaneries. La récolte des cocons sera à peu près égale à celle de 1866. Les prix sont calmes. Les soies grèges sont cotées, à Alais de 110 à 115 (le kil.)

Pour extrait: A. Layton.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit Foncier escompte au taux de la Banque de France les coupons au porteur d'actions et d'obligations de chemins de fer français et de rente 3 %.

— Je n'y ai pas bien pensé, répondit-elle assez confuse. Vous m'appeliez, et je n'ai pas vu d'autre chemin.

— Je ne sais, reprit-il, si j'aurais osé moi-même. En vérité, mon amie, votre sœur à raison, vous faites parfois des choses très-bizarres. — Il fixa profondément ses yeux dans les siens et vit qu'elle avait pleuré — Vous avez du chagrin? lui dit-il,

— Moi! non, Albert.

— Je vois à vos yeux que vous avez pleuré.

Mademoiselle Dubois rougit.

— La nature a sur moi beaucoup d'influence, répondit-elle. Seule, au milieu de ce ravin sauvage, la tristesse m'a saisie. J'ai revu le passé, j'ai contemplé l'avenir, et, vous le savez, Albert, — si maintenant vous ne l'avez pas oublié, — l'amertume est dans la vie plus abondante que la joie. Tout cela m'a surexcitée; et cette imprudence que vous me reprochez, je l'ai commise sans y prendre garde. En tout, autre moment, sans doute, je n'aurais pas osé. Mais voyez-vous, Albert, on est bien léger quand aucune autre vie ne s'attache à la nôtre. C'est là le secret de ma hardiesse.

— Et c'est ainsi que vous comprenez l'amitié! dit-il avec reproche.

Elle se leva sans répondre: ils remonterent. Albert était affecté d'une manière douloureuse et désagréable. Il ne trouvait plus chez son amie l'égalité d'âme et d'humeur qu'il aimait en elle. Et puis, en la considérant, il se rappelait le mot de Pauline, et la trouvait étrange en effet. Pour la première fois, il se demanda: Quel âge a-t-elle? Mais il ne put trouver en lui-même la réponse à cette question et n'osa pas la formuler.

(La suite au prochain numéro.)

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with 4 columns: JOURS, FÊTE, POIRES, and a list of dates and events for the month of June.

M. le Préfet du Lot a reçu, pour être transmises à l'Empereur, les adresses des Conseils Municipaux dont les noms suivent

Albas; — Bach, l'Instituteur et le Percepteur; — Bagat; — Boissières et l'Instituteur; — Calamane; — Cézac; — Crayssac; — Fargues; — Gigouzac; — Grézels et l'Instituteur; — Labastide-Marnhac et l'Instituteur; — Montcléra; — Nuzéjols; — Pern et l'Instituteur; — St-Médard, près Catus et le Curé; — Albiac; — Anglars; — Auzou; — Bédou; — Camboulit; — Camburat; — Cuzac; — Lentillac, près Figear; — Meyrignac; — Rudelle et l'Instituteur; — St-Jean-Lespinasse; — Gagnac; — Fajoles; — Fontanes-Lunegarde; — Frayssinet; — Gignac; — Peyrilles; — Pinsac; — St-Germain et les Percepteurs de St-Germain et d'Uzech; — St-Charmand; — Soucirac; — Uzech et l'Instituteur; — Vayrac.

M. le Préfet a reçu également les adresses: de l'Instituteur et des élèves de l'École d'Albas; — du Commissaire de police de Luzech; — de l'orphéon de Sauzet; — de l'Instituteur et des élèves de l'école communale de Camboulit; — des instituteurs de: Fourmagnac; — Issondolus; — St-Maurice; — Baladour; — Souillac; — des agents-voies et des employés du service vicinal de Gourdon; — des Polonais, en résidence à Gourdon; — du Commissaire de police et des agents du service municipal de Gourdon; — du Maire et de l'adjoint de la commune de Ginouillac; — du Juge de paix et des membres de la justice de paix de Payrac; — des élèves adultes de l'école communale de Vaillac; — des instituteurs du canton de St-Germain; — des instituteurs de Vaillac, Labastide-Murat, Beaumat, Ginouillac et Montflaucou.

On lit dans le Bulletin des Actes Administratifs de la Préfecture:

BOURSES DANS LES LYCEES.

CONCOURS DE JUILLET 1867. Cahors, le 4 juin 1867.

A MM. les Sous-Préfets et les Maires du département. Messieurs,

Je crois devoir vous rappeler qu'aux termes des instructions ministérielles, insérées aux numéros 425 et 1032 du Recueil des Actes administratifs de la préfecture, la Commission, chargée d'examiner les candidats aux bourses dans les Lycées, doit se réunir du 1er au 15 juillet prochain, au chef-lieu du département.

En conséquence, les familles qui désireront faire concourir leurs enfants pour l'obtention de ces bourses, devront faire inscrire leurs demandes du 15 au 30 juin, au plus tard, au secrétariat de la préfecture, et l'accompagner: 1° De l'acte de naissance de l'enfant; 2° D'un certificat de bonne conduite, délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

En outre, pour être admis au concours, les candidats doivent avoir neuf ans accomplis et n'avoir pas plus de dix-sept ans.

Le nouveau programme du concours est indiqué au numéro 1032 du Recueil.

Je vous prie de donner à ces dispositions la plus grande publicité.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Préfet du Lot, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'honneur, CH. DE PEBYRE.

Le Directeur des Postes du département a l'honneur d'informer le public qu'une boîte aux lettres sera très prochainement adaptée au panneau de la voiture du courrier de Cahors à Libos, n° 1.

On pourra expédier utilement par cette boîte: à l'aller, les lettres à destination de la ligne de Libos à Paris, et de Libos à Agen; au retour, les lettres à destination de tout le département et du midi de la France.

Le courrier sera tenu de s'arrêter une minute à Mercuès, et autant à Prayssac, pour donner aux habitants de ces communes le temps de déposer leurs lettres à la boîte.

Les habitants de Castelfranc, Puy-l'Evêque, Duravel et Fumel, profiteront du temps employé, soit au relayage de la voiture, soit à l'échange des dépêches dans ces divers bureaux.

La Procession de la Fête-Dieu a eu lieu, dimanche, avec la pompe accoutumée. M. le Préfet, M. le président du Tribunal civil, M. le Colonel de la gendarmerie, M. le Maire et toutes les autorités civiles et militaires faisaient

partie du cortège, précédé et suivi des soldats de la garnison, de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers.

Sortie vers cinq heures de la Cathédrale, la Procession s'est dirigée, par la rue Saint-Etienne, sur le Quai, qu'elle a longé jusqu'au Fond-des-Fossés, où un élégant et frais reposoir l'attendait. M. Panty, chanoine, a donné la bénédiction aux nombreux fidèles accourus en cet endroit. Puis le cortège, remontant les Boulevards, est rentré, par la rue de la Liberté, à l'Eglise Métropolitaine. Une foule immense se pressait sur les pas de la Procession, favorisée d'ailleurs par un temps superbe.

Lundi soir, les feux traditionnels de la Saint-Jean ont été allumés sur plusieurs points de la ville. Une foule de curieux se pressait autour des bûchers improvisés. Les faubourgs avaient fait comme la ville. — Le feu de la Chartreuse était des plus brillants; à celui-ci on avait ajouté quelques pièces d'artifices.

Un décret impérial du 18 mai nomme juge de paix du canton de Souillac, arrondissement de Gourdon, M. Darnal, juge de paix de Lectoure, en remplacement de M. Dubernard de Lagrange de Tuco, qui est nommé juge de paix de ce dernier canton.

Sur la proposition de M. le Préfet, S. Exc. le Ministre des travaux publics vient d'ouvrir un crédit de 60,000 francs pour l'amélioration de la rivière du Lot. (J. de Lot-et-Garonne).

On nous écrit Creysse:

Samedi dernier, au village de Creysse, le sieur T..., s'est pendu à l'une des poutres de sa chambre. On attribue la cause de ce suicide à l'état de maladie dont T..., était depuis longtemps atteint. Il laisse une veuve et un enfant en bas âge.

On nous écrit de Vizac:

Le feu s'est déclaré, samedi dernier, à Mings (commune de Vizac), dans la maison du sieur Poujade (Guillaume). Cet incendie a éclaté, avec beaucoup d'intensité, pendant la nuit, au moment où Poujade et ses trois filles dormaient. Eveillés en sursaut, ils ont eu juste le temps d'échapper aux flammes. La maison a été complètement consumée. Les voisins de Poujade, lui ont procuré des vêtements, pour lui et pour ses enfants.

Les dégâts s'élèvent à 5,000 fr. L'immeuble était assuré à la Cie du Midi.

Théâtre.

Jeudi, 27 juin 1867. AU BÉNÉFICE DE Mlle ADELE DE BEER JEUNE CHANTEUSE.

LE SUPPLICE D'UNE FEMME

Drame en trois actes, par EMILE GIRARDIN.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra comique en un acte. MESSAMES ET MESSIEURS.

J'ai l'honneur de vous offrir le Programme de la Représentation à mon bénéfice; j'espère que la sympathie avec laquelle vous m'avez toujours accueilli jusqu'à ce jour ne se démentira pas en cette occasion, et que vous daignerez m'honorer de votre aimable présence.

Votre très-dévouée servante, ADELE DE BEER

Bureau à 7 h. 3/4. — On commencera à 8 h. 1/2.

Le choix des pièces et les efforts constants de Mlle Adèle pour plaire aux habitués du Théâtre, lui assurent, nous croyons pouvoir le dire, un bon nombre de spectateurs à la représentation de demain. Nous aimons aussi à croire que le public voudra bien, par sa présence, témoigner à M. Barbe son regret de le voir quitter sitôt notre scène.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 22 juin Bénéch (Hélène-Paulette), f. Labarre.
23 — Mignot (Thérèse), rue St-Laurent.
24 — Gailhard (Julien-Jacques-Edmond-Céline), rue Fondue-Basse.
26 — Clair (Jean), rue du Peigne.

Mariages.

- 25 juin Castel (Philippe), et Dellard (Rugénie).

Décès.

- 22 juin Rey (Baptiste), menuisier, 59 ans, faubourg Labarre.
22 — Rouffie (Jean-Baptiste), charpentier, 74 ans, faubourg St-George.
25 — Grimal (Marie), 9 mois, rue des Badernes.
25 — Balitrand (Pauline), 13 mois au Pont-Neuf.
26 — Cornède (Marguerite-Adélaïde), 74 ans, rue Brives.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 23 juin 1867. versements dont 3 nouveaux 4,709 » 6 remboursements dont 2 pour solde 1,444 58

Pour la chronique locale: A. Layrou.

COMMENT SE FONT LES JOURNAUX ILLUSTRES.

Parmi nos journaux dits illustrés, il en est quelques-uns qui, abusant du mot sans souci de la chose, se contentent de puiser une partie de leurs gravures dans des collections d'anciens bois de toute provenance. — Il ne est d'autres qui ont plus de respect du public et d'eux-mêmes; de tels procédés ne les satisfont pas, et on les voit accomplir à chaque livraison nouvelle des prodiges d'activité et d'exécution.

Quelques renseignements puisés à bonne source nous permettent de donner à ce sujet des détails curieux:

On s'est étonné à bon droit de trouver dans l'Illustration, le 8 juin, un très-important et très-fidèle dessin de la Grande revue passée la surveillance, le 6, à Longchamps, en l'honneur de LL. MM. le Czar et le Roi de Prusse. Voici la solution de ce problème, qui semble au premier abord insoluble.

Le bois qui a servi à représenter la Grande Revue passée à Longchamps mesure une surface de 0m 48, sur 8m 32. La gravure d'un bois de cette dimension exigerait trois mois de travail pour un seul ouvrier travaillant dix heures par jour. Ce bois a été préparé de telle sorte qu'il a pu être divisé en 48 morceaux se rejoignant exactement au moyen de vis, d'écrus et de tringles qui le traversent dans son épaisseur. Chacun de ces 48 morceaux a été confié à deux ouvriers graveurs qui l'ont buriné l'un pendant dix heures de jour, l'autre pendant dix heures de nuit; et c'est ainsi qu'on a obtenu en vingt-quatre heures, de 96 ouvriers, le travail d'un seul ouvrier pendant trois mois.

Dans un journal qui dispose de telles ressources, l'Exposition universelle de 1867 devait occuper et occuper une place considérable.

Pendant les huit mois qui ont précédé le 1er avril 1867, les travaux en cours d'exécution, les aménagements intérieurs dont les dispositions étaient officiellement arrêtées, lui ont fourni la matière de nombreux articles; l'Illustration, a publié en outre plus de vingt gravures, dont les dessins ont été relevés d'après les données les plus exactes. — et non, comme l'on fait la plupart des publications qui se disent illustrées, d'après les errements d'une imagination fantaisiste. Dans l'Illustration, en effet, point de gravures déjà publiées ailleurs ou d'une actualité douteuse; point de ces fêtes à l'Hôtel-de-Ville où l'on reconnaît au premier plan la reine Victoria au bras du prince Albert; point de rajustages d'anciens bois gravés, destinés à représenter l'arrivée du Czar au palais des Tuileries, et dans lesquels une large solution de continuité horizontale signale la supercherie aux yeux les moins exercés.

Dès le 1er avril 1867, l'Illustration, aidée dans ses efforts par la bienveillante sollicitude de la Commission impériale, a publié successivement d'excellents travaux et de nombreux dessins sur les sujets les plus remarquables, choisis dans les principales classes réglementaires.

Les dessins, au nombre d'environ quarante, qui ont accompagné ces diverses séries d'articles, sont signés de MM. A. Anastasi, P. Blanchard, Bertall, J. Duvaux, Ch. Fichot, Janet Lange, Lamy, Moulleron, Pauquet, Provost, Worms, etc. — Citer ces noms, c'est faire en même temps l'éloge du fini artistique, de l'habileté et de l'exactitude des compositions. Une fois réunis, ces documents présenteront le tableau le plus pittoresque, le plus impartial, et à la fois le plus complet de cette grande croisade pacifique à la conquête du progrès.

L'Illustration, journal universel, tient, on le voit, à conserver le rang honorable où l'on place depuis 1843 la bienveillance et le goût éclairé du public. D'ailleurs vingt-quatre années d'existence et de progrès assidus, sont des titres qui répondent de son passé et qui l'obligent pour l'avenir. — Dans ses plus prochaines livraisons, l'Illustration publiera:

La suite du compte-rendu de l'Exposition universelle, qui comprend des articles spéciaux signés de MM. Amédée Achard, P.-A. Remy, F. Moigno, Pierre Paget, Henri Cozic, etc.

Des études et des travaux littéraires par MM. Jules Janin, Armand de Pontmartin, Xavier Aubryet, Ch. Joliet, Jules Cauvaïn, Emile Zola, etc.; enfin, la succession ininterrompue d'articles et de dessins d'actualité, histoire vivante et pittoresque du monde contemporain, que ses correspondants habituels lui adressent au jour le jour, de tous les points de l'ancien et du nouveau continent.

Variétés

L'EXPOSITION DES OEUVRES D'INGRES.

Un secret instinct semble avertir le public qui se presse dans l'enceinte du palais des beaux-arts que la mort d'Ingres a laissé, pour le moment du moins, un grand vide. Après cinquante ans d'ardentes polémiques, tout le monde s'aperçoit enfin que ce maître éminent par le style possédait à fond, en même temps, l'art d'interpréter la nature et qu'il était, dans la belle acception du mot, un étonnant réaliste. Du reste, pas un homme de goût ne s'y était jadis trompé, et cela n'était guère mis en doute que par des adversaires de parti pris ou dépourvus de clairvoyance. Maintenant cette vérité est comprise de la foule elle-même, car il y a foule au quai Malaquais et quelle foule! Le tout Paris de l'esprit ou de la race, de l'éducation ou de l'élégance!

Le public a voulu voir et juger par lui-même un œuvre tour à tour tant exalté ou tant décrié. Nous savons quel arrêt il a prononcé et de quel côté a penché la balance. A dater de cette exposition, Ingres est définitivement entré en pleine possession de sa gloire! Si l'observateur qui cherche résolument la vérité doit se féliciter du résultat de cette dernière épreuve, ce n'est pas cependant sans ressentir au milieu de sa satisfaction, comme une pointe d'amertume. Comment oublier un passé encore si près de nous. Ce grand artiste n'a-t-il pas dû surmonter des obstacles de toute nature, surtout dans la première moitié de sa vie. En 1823, il attendait encore son premier succès et il avait fait des chefs-d'œuvre. Plus tard, il a toujours vécu au milieu de la lutte. Tel est le sort qui semble réservé au génie, tandis que tout sourd d'ordinaire au talent n'apportant rien de nouveau et offrant une moyenne plus accessible à tous.

Avant d'étudier rapidement les œuvres de ce grand dessinateur, il nous paraît bon de constater l'excellente disposition du local au quai Malaquais. Salles spacieuses, lambris et panneaux sévères, lumière douce; rien n'y manque, c'est la perfection! Habitué jusqu'à présent à des salons où la poussière et le soleil le plus éclatant dévorent les peintures et les œuvres de la statuaire, le public a été surpris agréablement de recevoir un jour venant du nord, le vrai point cardinal de l'art; à la hauteur de l'œil, les toiles placées au pourtour de la galerie supérieure sur six grands panneaux tendus de velour, sont ainsi délicieusement éclairées. N'est-ce pas une délectation de jouir pour la première fois d'un vrai salon surtout quand il est consacré tout entier aux œuvres d'un seul homme? Aussi le visiteur ne se sent pas d'aise; tandis qu'ailleurs l'œil est blessé autant par le mauvais jour des salles que par le tumulte ou la médiocrité de la production; ici rien de pareil: l'on voit et l'on admire des chefs-d'œuvre, pour ainsi dire, à fleur de tête!

Grâce aux habiles mesures des organisateurs de

cette exposition (1), une toile, entre autres, jusqu'alors mal jugée: l'OEdipe passe au rang des tableaux hors ligne pour n'en jamais sortir; l'OEdipe tant raillé, dont les cheveux malheureusement sont frisés et bouclés à la mode du premier Empire, mais si ferme, si savant, si pur de contours dans son harmonie brune. Quoique moins saisissant, moins dramatique que celui de M. Gustave Moreau, ce type si pur, qui paraît avoir, comme le portrait de Napoléon 1er, la solidité du bronze, produit un effet souverain et irrésistible.

Ce premier exemple nous introduira sans détour dans l'examen de l'œuvre du maître. Il nous prouve déjà qu'on ne fait rien de vil et de durable en fermant les yeux à la tradition et en se laissant emporter par le délire de l'individualité. Vouloir, sans s'y être préparé par des études fortes, trop paraitre original, c'est aboutir fatalement à la bizarrerie ou à la folie! A travers les siècles tous les grands artistes sont unis entre eux par plus d'un point de contact, sans rien perdre des accents individuels qui les distinguent les uns des autres. Pareils aux divers échantillons de la famille humaine, ils conservent les caractères divers de leurs physionomies, quoiqu'ils soient fondus dans l'unité de race et de conformation.

Ainsi les grands artistes du passé, dessinateurs ou coloristes, figurent tous à leur place sur une sorte d'arbre généalogique, même ceux qui paraissent planer solitaires; chacun d'eux a sa filiation. Cela est vrai pour Michel-Ange lui-même, qui a résumé tout l'art florentin et dont l'âme émue et inquiète palpait encore sous les voûtes de la chapelle sixtine!

En se rattachant par des liens légitimes à cette sévère école florentine, à Raphaël et aux plus beaux chefs-d'œuvre de la Grèce, Ingres s'est-il égaré dans cette recherche? A mon humble avis, il était nécessaire qu'il y trouvât plutôt un point d'appui, car il se retrempait sans cesse dans l'amour et l'étude de la nature. En écrivant plusieurs articles sur les œuvres du maître, M. Charles Blanc, avec l'autorité de son talent, a su plus d'une fois démontrer qu'Ingres avait été un novateur et avait participé, peut-être à son insu, au noble mouvement du romantisme, en rejetant les poncifs déclamatoires de l'atelier et de l'école académique pour pénétrer les proportions et les plans des frontons d'Égine, des bas-reliefs de Phidias et se nourrir de la moelle des écoles de Sycone et d'Athènes. Ceux qui désiraient connaître les principes de cet art magnifique pourront les apprendre dans la Grammaire des Arts du dessin, un beau livre écrit par ce maître de la critique d'art. Alors ils comprendront par quel secret Ingres est parvenu à réagir contre certaines tendances funestes de l'école de David et à reconcilier le style avec la nature.

Comment a-t-il pu rester vrai et draper un carrick comme une chlamyde, une robe étriquée de l'Empire comme une tunique, emprisonner un sein de femme dans un étroit corsage sans le déformer et le rendre pareil à celui de Phryné, sans violer la nudité et les élégances de la mode? C'est tout uniment en s'assimilant le style des Grecs! telle sera sa plus grande gloire! Si les artistes de l'Antiquité et de la Renaissance avaient un plus grand luxe des qualités natives et une inspiration plus abondante, c'est que tout, autour d'eux, les conviait à se fortifier et à s'épanouir. Au lieu de les attaquer, tout le monde leur venait en aide; ce n'est pas un petit obstacle à vaincre que de vivre seul sans être rehauffé dans un milieu favorable. Que d'hésitations on doit avoir quand on trouve en face de soi un public rebelle; quand on est contesté même par des artistes. Au plus fort de la lutte, Ingres ne voyait-il pas ceux-ci en masse préférer à son œuvre les personnages étiques et poitrinaires d'Ary Scheffer, les peintures de genre historique de Delacroix et les troupiers pittoresques d'Horace Vernet? Voilà ce dont il importe de se bien souvenir. Ingres et Delacroix, ces deux noms, en apparence ennemis, seront éternellement associés dans l'histoire des épreuves et des luttes du génie.

Les qualités dominantes du dessinateur rare dont je m'occupe, comme celles du grand coloriste que M. Th. Couture a qualifié: l'homme chaos, sont aujourd'hui définitivement consacrés. Ingres mérite de figurer dans les groupes de la Renaissance; il occupe un degré sur l'échelle de l'art dont le sommet va se perdre dans les nues comme celle de Jacob, et il tient le dernier chaînon dans cette chaîne d'or de poètes et d'artistes placés sur les marches du trône azuré d'Homère!

Rien pourtant ne pourrait remplacer le tableau complet de tout ce qui a été dit ou écrit contre ce maître; au moyen d'extraits bien choisis, une main habile pourrait en composer des volumes dont la lecture ne serait point certes sans intérêt. N'ayant nullement la velléité d'entreprendre une pareille tâche, impossible, on le sent, dans le cadre de cette étude, il convient cependant d'en saisir quelques traits, soit dans la période du romantisme, soit dans le temps présent, afin de se faire une juste idée des diverses variations qu'a subies, à cet égard, l'opinion du monde intellectuel.

Aujourd'hui, chose étonnante, c'est dans la presse légère, dans le monde où l'on prétend ne jamais s'attarder dans les redites, où l'on ambitionne de donner sans cesse à l'esprit de nouvelles formes et un attrait prime-sautier, que le préjugé contre Ingres persiste le plus. Obéit-on au mot d'ordre de quelques critiques, enfants perdus de ce qu'on nomme le réalisme? On le croirait presque; car l'on s'est amusé à rééditer, sous une nouvelle forme, des polémiques surannées. Quoique évidemment impressionnés par l'exposition actuelle, la plupart des chroniqueurs ont cru nécessaire de cribler une œuvre, qui les offusquait, tout en les dominant, de traits plus ou moins barbelés. Ce n'est qu'un portraitiste on dit les uns; c'était un peintre d'histoire médiocre on dit les autres; quelqu'un mieux avisé a pris ce tour original: « Ses portraits sont admirables, mais il avait la manie de faire des tableaux. » Celui de tous le mieux doué du sens critique a reconnu à peu près le génie du maître, tout en posant cette conclusion: il lui manque la vie!

Qui serait étonné, du reste, qu'Ingres ait rencontré beaucoup d'adversaires parmi les écrivains de talent n'ayant guère eu le temps d'étudier son œuvre avec réflexion. Peut-on lire Rabelais, Montaigne, Pascal,

(1) On ne se rend pas compte dans le public des difficultés qu'on a pour organiser de telles expositions. La ville de Montauban a exigé un engagement de 130,000 fr. pour livrer le Vœu de Louis XIII. Je connais le signataire: un peintre distingué.

Dernières Nouvelles.

Le journal l'Etendard dont les informations sont généralement assez sûres, publie une dépêche de M. Seward, ministre des affaires étrangères des Etats-Unis...

Le Constitutionnel dit de son côté: « Suivant des renseignements que nous avons tout lieu de croire exacts, l'Empereur Maximilien va s'embarquer ou s'est embarqué pour l'Europe. »

En même temps que ces renseignements nous parviennent, nous apprenons que des journaux étrangers publient une proclamation de l'Empereur Maximilien.

Le Pays affirme que cette proclamation est de pure invention.

Dans sa séance de demain le Sénat délibérera sur la pétition des habitants de Saint-Etienne concernant les livres d'impieété et de socialisme introduits dans les bibliothèques populaires de la ville.

Le Prince Impérial, accompagné de MM. Monnier, Bachon et Corvisard, a fait aujourd'hui une première visite à l'Exposition universelle du Champ-de-Mars.

Pour extrait: A. LAYTOU.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6° édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. e. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'Ecole de Médecine, à Paris.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON.

Etude de M° Dambert, avoué à Gourdon. Le 23 juillet 1867, à onze heures du matin, au tribunal civil de Gourdon, il sera procédé à la vente des immeubles appartenant aux mineurs Coldefy. Ces biens, divisés en six lots, seront mis aux enchères sur la mise à prix, savoir: 1er lot, 5,000 fr.; 2e lot, 2,000 fr.; 3e lot, 300 fr.; 4e lot, 800 fr.; 5e lot, 300 fr.; 6e lot, 300 fr.

Etude de M° Lagrandville, avoué à Gourdon. Demandé en séparation de biens formée par dame Marie Despeyroux contre Jean Cambonie, son mari, domiciliés l'un et l'autre de la Gamasse, commune de Carluet.

(Extrait du Gourdonnais du n° 1049.)

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC.

Etude de M° Beille, avoué à Figeac. Vente faite par Jean André, du moulin Lacoste, à Henri Buzenac, de Figeac, d'une maison avec jardin, situés à Figeac, moyennant le prix de 3,500 fr. Copie de cet acte est déposée au greffe du tribunal de Figeac, et l'expédition du procès-verbal de dépôt a été signifiée à M. le procureur impérial et aux parties intéressées.

du même oeil superficiel qui parcourt une chronique écrite au courant de la plume? Ici l'analogie nous semble frappante. Nous ne le savons, d'ailleurs, que trop; le mal de l'art actuel tient beaucoup à l'influence de tant d'écrivains et surtout de tant d'artistes improvisés. Parmi les premiers, beaucoup d'hommes d'esprit se jettent ainsi à l'aventure dans les élysées des beaux-arts. D'intuition, ils découvrent parfois les vrais sentiers et les gazons fleuris, sauf à tomber le plus souvent dans les ronces ou les broussailles. C'est ce qui fait médire de la critique d'art, illustrée pourtant par le talent de MM. Ch. Blanc, Vitet, Th. Silvestre (malgré ses haines), Gautier, Saint-Victor, etc. L'esprit n'est-il pas quelquefois une peste pour le bon sens?

Ce fléau ne menace guère, il faut l'avouer, les catégories de peintres qualifiés dans les ateliers de naturalistes, réalistes... ou autres termes du même jargon. Que d'éphémères dans ce monde restreint s'éteignent après une minute de notoriété! A chaque salon on entend retentir ces grands mots: sentiment, originalité, génie. Des centaines d'artistes ayant eu l'aubaine d'un succès passager, paraissent pétris de sentiment et d'originalité, parce qu'ils avaient enluminé, avec le goût et les artifices de la mode, des emprunts faits aux Allemands et aux Espagnols. Que sont-ils devenus? qui s'en occupe? Ils sont perdus dans le péle-mêle de nos bazars. N'a-t-on pas accordé le don de création, c'est-à-dire le génie, à une improvisation dont l'imagination est complètement dévoyée dans une bizarrerie toute enfantine? Tel autre artiste plus important, sans doute, parce qu'il rend avec force l'aspect matériel de la réalité, n'a-t-il pas passé pour le seul peintre vivant? Erreurs ou exagérations que tout cela: le temps sait en faire justice.

(Extrait de la Revue Libérale.) (La suite au prochain numéro.)

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

LAURÉAT DE LAFACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, 29, Boulevard des Italiens, à Paris.

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES sans souffrance par le protoxyde d'Azote. Brev. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr.

CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS Brochure franco 1 fr.

DENTITION DES ENFANTS CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE Brochure franco 1 fr.

DES ELIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES Avantages et inconvénients. — Notice sur la Poudre et l'Élixir PRÉTERRE. — Brochure franco 1 fr.

LES DENTS, CONSERVATION MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENÈVES, Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. franco, 2 fr.

MARBRERIE ITALIENNE DE SECONDO PASQUINO

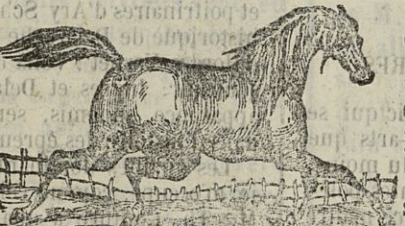
ANCIEN CONTRE-MAÎTRE DE M. BRETON A CAHORS

M. SECONDO PASQUINO prévient le public, que, venant de s'établir pour son compte, il s'engage à fournir toutes sortes de travaux concernant la Marbrerie, Gravure, Sculpture en tout genre, à des prix très-modérés.

SON ATELIER EST SITUÉ RUE DES CADOURQUES, A S^TE-CLAIRE MAISON SALIGNÉ

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAU, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audouy, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

A LOUER

1° UN APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE 2° UN MAGASIN rue Fénelon, à Cahors.



POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des naupières, autorisé par décret impérial. Exiger: Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature: Farnier. Dépôts: à Cahors, ch. VIVEL; à Saint-Céré, LAFON; à Cahors, CAMBONAT; à Pay-Léque, DELBRIEL; à G... LAFON-BESNIÈRE, dir.; à Gourdon, GAZAN.

EAUX MINÉRALES DE CRANSAC

(Station de chemin de fer). Près et par AUBIN (Aveyron). EAUX MANGANÉSIENNES, souveraines contre les maladies du foie, gastralgies, fièvres intermittentes rebelles. Les eaux de la source basse, étant inaltérables, peuvent être expédiées en toutes saisons et au delà des mers. Caisse de 30 bouteilles capsulées, 18 fr.; 20 bouteilles, 14 fr. S'adresser à Cransac à M. Dupuy, régisseur; à Paris dans les principales pharmacies et dépôts d'eaux minérales. Etablissement de bains dans le parc des eaux. Eaux naturelles.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors: 4 h. du soir. Arrivée à Cahors, à 6 heures soir.

A VENDRE

1° UN FOND DE CAFÉ, consistant en Ustensiles de toute sorte, tels que: Glaces, Tables, Billard, liquereurs première qualité, etc.; 2° UNE VIGNE, sise à Rocabillère, d'un bon rapport — Dans cette Vigne, se trouve une petite Maison très propre, un Pigeonnier, une Fontaine d'eau excellente, et un Jardin.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Justin BORIE, qui en est le propriétaire et qui donnera toutes facilités pour le paiement.

A VENDRE

Un fonds de MAGASIN de CHAPELIER, le seul dans la localité, à Albas (Lot), canton de Luzech, Bonne clientèle, belle marchandise, parfaitement situé sous l'hôtel-de-ville, sur la place publique.

On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser à M. Bergogne, à Albas.



Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

Au Commerce et à l'Industrie

PUBLICITÉ PERMANENTE

Calendrier du Lot de 1868

ÉDITÉ PAR A. LAYTOU

La publicité est la vie du Commerce. Si les Maisons de Paris acquièrent leur grande importance, c'est qu'elles ne reculent devant aucun sacrifice pour publier leur adresse, sous toutes les formes, dans tous les coins de la France.

Qu'est-ce qui a manqué, jusqu'ici, au Commerce de nos contrées? Un organe de publicité permanente, qui pendant toute l'année, tint les Spécialités des Maisons, sous les yeux de la population, et des étrangers qui arrivent chez nous.

On a les Journaux? — Mais la publicité, à l'année, coûte fort cher dans un journal; tout le monde ne peut pas en user! Eh bien! tous les Commerçants pourront profiter désormais, des bénéfices de l'ANNONCE.

Moyennant 10 francs, chacun aura droit:

- 1° A UNE PAGE d'annonce, dans le Calendrier du Lot de 1868. (Ce Calendrier s'imprime, chaque année, à 800 exemplaires, et se vend en quelques semaines). 2° — A une annonce de DIX LIGNES, dans un grand Calendrier cartonné, que nous fondons sous le titre de CALENDRIER-ANNONCE du Lot, et qui sera placé dans les principaux HÔTELS, CAFÉS, MAGASINS, DÉBITS DE TABAC., etc., du Département. 3° — A un exemplaire de ces deux Calendriers. 4° — La liste des Souscripteurs, avec leur adresse, sera, plusieurs fois, publiée gratuitement, dans le Journal du Lot. Adresser, dès aujourd'hui, les demandes d'insertion, avec le texte lisiblement écrit, à l'éditeur A. LAYTOU, à Cahors.